MAGLAND

Bulletin Municipal 2019

flaine

Cluses Arve & montagnes

CENTENAIRE 1914-1918

L'Intérim à Magland c'est :

ARVE INTERIM

GROUPE ATOLL

SALLANCHES

INTERIM | PLACEMENT | CDI - CDD

04.50.91.20.30

sallanches@arveinterim.fr

PROVENCE Robert
Décolletage
CN

ø 2,5 à 32 mm

125, chemin de la Gare d'Oëx
B.P. 17 - 74300 MAGLAND
Tél. 04 50 93 97 42 - Fax 04 50 58 10 09
provence.robert.decolletage@orange.fr

Garage Central Vidonne
AGENT MEYNET

DACIA

- Vente véhicules neufs et occasions
- Réparations toutes marques
- Géométrie
- Entretien climatisation
- Parebrise
- Prise en charge contrôle technique
- Dépannage

SIV

17, avenue du Val d'Arve - 74300 MAGLAND - Tél. 04 50 34 71 89
Fax 04 50 89 01 03 - vincent.meynet.magland02@reseau.renault.fr

Pratic' Cuisine

Menuiserie
Rénovation

- Agencement et Equipement de Cuisines
- Placards Coulissants
- Dressing
- Salles de bains

108 Rte de Flaine - Rond Point de Balme - **74300 MAGLAND**
Tél. 04 50 98 89 42 - Portable 06 85 18 58 74
pratic-cuisine@orange.fr - www.pratic-cuisine-thyez.fr

FROMAGERIE DE LA VALLEE
915, Rue Nationale - 74300 MAGLAND - Tél. 04 50 55 95 06

LE MOT DU MAIRE 5

HOMMAGE 6

Robert RONCHINI, maire-adjoint 6

ÉVÉNEMENTS 8-19

Fête de la musique 7
Départ de Jeannine Demonchy 7
Départ de Géraldine Legendre et Anne-Laure Rossi 8
Départ de Caroline Marchandet 9
Départ de Monsieur Blondel 9
Départ de Patricia Ceccato 10
Journée des classes en 8 11
Départ de Julien Albertoli 12
Médailles pour Fernande Auvernay et Robert Ronchini 12
Cérémonie des Vœux 13
Cérémonies Patriotiques 14
La ronde de Noël 15

INFOS DIVERSES 17

Permanence de la marine nationale 17
ENEDIS : information sur l'élagage 17

LES COMMISSIONS 18-43

Les finances 18-19
L'urbanisme 20-21
Maison forte de Loche 22
Les travaux 23-24
Torrent des Perrets 25
L'environnement 26-27
L'eau potable 27
L'activité forestière 28
Les écoles 29-31
Le service enfance jeunesse 32-36
La commission sport 36
La bibliothèque 37-40
Funiflaine 41
La vie à Flaine 42-43

Le CCAS 44-45

LES ASSOCIATIONS 47

Union Nationale des combattants Alpes 74 47
L'Harmonie Municipale 48-49
L'École de Musique 50
L'Amicale des Sapeurs-Pompiers 51
Office Municipal des Sports 52-53
Office Municipal d'Animation 55
L'USM (foot) 56
Le Judo club 57
Le Ski Club 58-59
Shotokan Karaté club 61
La Pétanque Maglancharde 62-63
Le Tennis 63
La MJC 64
Mont-Blanc Poker 65
L'amicale des donneurs de sang 66
Club de l'âge heureux 66
APE de Gravin 67
InterClub « Le Désert Blanc » 68

L'ÉTAT CIVIL 69-70

Conception et édition : Ctocom Cheneval
Fillinges - 04 50 87 25 98 - www.ctocom.fr

PEFC [illegible]

VAUTHAY PAYSAGE

Création Piscines
Espaces verts
Création jardins
Clôtures
Dallages

Bertrand Vauthay
245, route Nationale - La Grangeat - 74300 MAGLAND
04 50 34 72 10 - vauthay.paysage@orange.fr

HENRI PETIT-JEAN

TRAITEMENT DES COPEAUX
CONCEPTION ET FABRICATION

Systèmes d'essorage robotisé - Systèmes d'essorage en continu
Centrifugeuses - Triage pièces et copeaux - Broyage - Convoyage
Filtration des huiles de coupe - Chaudronnerie sur plans
Equipements spéciaux

60, route de Montferrond - **74300 MAGLAND - Tél. 04 50 34 79 10** - Fax 04 50 34 79 04 - www.petit-jean-henri.fr

287, av. du val d'arve - 74300 MAGLAND - Tél : 04 50 34 77 00
Fax : 04 50 34 76 80 - Email : decoper@decoper.com

« Les privilèges des grands hommes sont de donner des secousses à leur siècle.
La secousse donnée, sauve qui peut !!!! »

Louis XIII, homme d'État et roi 1601-1643

Chers Concitoyens,

Quand paraîtront ces lignes, le mandat que vous nous avez confié en mars 2014 arrivera à son terme.

Ce bulletin municipal annuel le 37e depuis ma première élection à la fonction de maire de notre commune, me donne l'occasion de vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée si longtemps.

Je veux également dire ma gratitude à toutes celles et ceux, qui, à mes côtés, durant ces longues années : élus, fonctionnaires ou simples citoyens ont partagé mon travail, mes soucis et m'ont aidé à gérer notre collectivité au mieux et dans l'intérêt de tous.

C'est l'occasion pour moi d'avoir une pensée toute particulière pour tous mes collègues qui m'ont quitté trop prématurément durant ces mandats.

Ce numéro ne vient pas dresser le bilan de ce long mandat de maire. Un autre paraîtra en temps et heure, il retracera toutes les réalisations de ces 6 mandats.

Ce bulletin, comme les précédents, retrace la vie d'une année municipale Maglancharde bien remplie, avec ses réalisations, sa vie associative, ses joies et ses peines.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Votre Maire,
René Pouchot

HOMMAGE À ROBERT RONCHINI, MAIRE-ADJOINT

Robert nous a quittés le 3 mai 2018, après une longue et douloureuse maladie.

Robert était né à JARNY, en Meurthe-et-Moselle, le 13 décembre 1946.
Entré à 14 ans à la mine de Droitaumont, en 1960, tout d'abord comme apprenti et ensuite électromécanicien jusqu'en février 1966.

Incorporé le 1er mars 1966 au 13e Régiment de Dragons Parachutistes jusqu'à la fin juin 1967.
Il entre ensuite en octobre 1967, au centre EDF de Metz et y restera jusqu'en 1977.
Entre-temps, en 1969 il se marie avec Éliane à Talange en Moselle. Ils auront 3 enfants : Christophe, Corinne et Fabrice qui leur donneront 6 petits-enfants.

En 1979, il vient habiter Magland dans la maison qu'il construit sur un terrain d'un lotissement communal.
Muté en Haute-Savoie, il prendra la responsabilité d'une équipe travaillant sous tension à Cluses jusqu'en 1987.
Nommé ensuite contremaître d'exploitation au district de Cluses, il y restera jusqu'à sa retraite en 2000.

LA CARRIÈRE MUNICIPALE

En 1983, il se présente déjà à mes côtés comme conseiller municipal. Cette année-là, il rate de peu l'élection au scrutin uninominal.
Qu'importe, 6 années passent et en mars 1989, rebelote à mes côtés. Et cette fois, il est élu Conseiller Municipal de notre commune. Membre de nombreuses commissions, il sera durant ce mandat délégué au sein du Syndicat Intercommunal d'Électricité du canton de Cluses.

Constamment réélu depuis, il occupera des postes clés tout au long de ces longues années.
En juin 1995, réélu conseiller municipal, il devient Président délégué de la commission « travaux, réseaux secs et du matériel communal ». Il participe également aux commissions voirie, sécurité, transports scolaires ainsi qu'à celles des sports et de la jeunesse et du CCAS.
Réélu en mars 2001, il devient 4e adjoint en charge des « travaux, bâtiments, réseaux secs et humides et déchets » et membre de la commission d'appels d'offres.
Il est également élu délégué titulaire au Syndicat Intercommunal de Flaine, du syndicat du Grand Massif et du SELEQ 74.

Réélu en mars 2008, il occupe le poste de 3e adjoint et a toujours en charge les travaux, les bâtiments et les réseaux secs et humides ainsi que les syndicats de Flaine et du Grand Massif. Il est également membre de plusieurs commissions et président de l'Office Municipal d'Animation.

En parallèle, Robert a participé activement à la vie associative de la commune depuis son arrivée à Magland : Président des parents d'élèves du groupe scolaire du Chef-Lieu, membre du comité des fêtes puis président.
En 2001, il prend la présidence de l'Office Municipal d'Animation que j'ai souhaité créer en remplacement du Comité des Fêtes.

En octobre 2003, à ma demande, il est nommé correspondant défense pour la commune de Magland.
Réélu en 2014, il conservera son mandat d'adjoint et sera élu conseiller communautaire.

Il a été pendant 30 ans, correspondant local du Dauphiné Libéré.
Robert, aujourd'hui avec ses milliers de clichés réalisés depuis 30 ans, reste la mémoire photos de la vie maglancharde.

Robert était un homme de convictions, toujours disponible pour rendre service.
Il avait su concilier durant de longues années, et sa profession et celle d'élu de la cité.
Cela avec l'appui et le soutien sans faille de son épouse Éliane, à laquelle je rends un hommage tout particulier.

Lors de la cérémonie des vœux, après plus de 30 années d'activité au service des collectivités locales, Monsieur le Préfet a décidé de lui attribuer la médaille de Vermeil Régionale, Départementale et Communale, à titre posthume. Médaille remise à son épouse Éliane.

René Pouchot, Maire

Fête de la MUSIQUE

Cette année, la fête de la Musique a été organisée par les habitants de quartier des Houches. Beaucoup de monde venu de toute la commune pour apprécier ce concert de qualité, comme toujours.

S'ensuivit un buffet organisé par les habitants de quartier.

Une soirée très conviviale !

DÉPART DE JEANNINE DEMONCHY

Née SITKO le 18 février 1956 à Lievin (Pas de Calais).
Elle épouse Jean Pierre le 18 septembre 1976 à Lievin.
De cette union elle a 3 enfants, Stéphanie (41 ans) Franck (38 ans) et Jacky (32 ans). Et a aujourd'hui 3 petits enfants.

Son BEP CAP couture en poche en 1973 elle démarre sa carrière chez VAMCAP, un atelier de couture dans le Pas de Calais.
Elle travaille ensuite en tant que vendeuse dans une supérette pendant 1 an, les ateliers de couture fermant les uns après les autres dans la région.
Elle met une pause à sa carrière pour élever ses enfants de 1976 à 1983. En 1983, avec son mari, ils décident de quitter le Nord frappé durement par la crise, pour la Haute-Savoie. Son mari a en effet trouvé un poste chez SMPI.

Jeannine travaille à domicile pour la même entreprise, pour des missions d'empaquetage et d'ébavurage jusqu'en 1985, année de naissance de son 3e enfant. Elle prend alors un congé parental jusqu'en 1988 date à laquelle elle reprend la vie active en tant qu'assistante maternelle.

Elle est recrutée à Magland en septembre 1997 pour assurer les fonctions d'agent de service sous contrat au restaurant scolaire. Elle est titularisée en novembre 2000. Jeannine obtient son BAFA en 2008. Au 1er octobre 2009 elle bénéficie d'un avancement au grade d'adjoint technique de 1re classe suite à sa réussite à l'examen professionnel, puis d'un second avancement au grade d'adjoint technique principal de 2e classe en janvier 2012. Au 1er mars 2014, Jeannine est nommée agent de maîtrise au titre de la promotion interne.

Très impliquée dans la vie associative, elle a longtemps été bénévole à la bibliothèque de Magland.
Depuis 2012 elle est trésorière de l'association Huntington Mont-Blanc, qui lutte contre cette maladie héréditaire et orpheline qui se traduit par une dégénérescence neurologique.

Jeannine participe énormément à la vie des écoles en tant que bénévole ; elle accompagne régulièrement les enfants en sortie, elle assure l'activité « bibliothèque » sur le site de Gravin et les ateliers de noël. Elle est également bénévole pour l'aide aux devoirs.

Grande passionnée de lecture, elle aime aussi le cinéma, et les soirées « resto » entre amis.

Jeannine a fait valoir ses droits à la retraite au 1er avril 2018.

UN AU REVOIR À GÉRALDINE LEGENDRE, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DU CHEF-LIEU

ET ANNE-LAURE ROSSI, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE GRAVIN

Anne Laure, directrice du Groupe scolaire de Gravin depuis septembre 2007 quitte Magland pour Bonneville.

Elle est arrivée à Magland après plusieurs années passées dans la région de Montpellier en tant que directrice et enseignante des classes de cycle 3.

Elle s'est beaucoup investie au sein de l'USEP 74 dont elle est membre du Comité Départemental.

Cela a permis la participation régulière des élèves aux actions sportives proposées ; rencontres, stages…

En partenariat avec l'école municipale de musique et son Directeur Philippe BABAZ, elle a initié des projets musicaux avec toujours comme objectif de faire accéder le plus d'enfants au monde de la musique.

Elle a organisé plusieurs classes découvertes et de nombreux voyages : Lyon, Paris, Chamonix, Annecy, Genève, Turin et projet des chorales lémaniques.

Au sein de la MJC, elle est la pianiste accompagnatrice de la chorale « bouche en chœur ».

Elle a été recrutée pour la direction de l'école du Bois Jolivet à Bonneville et elle a fait sa rentrée en septembre 2018.

On lui souhaite bonne chance dans ce nouveau poste.

Géraldine Legendre, directrice de l'école du chef-lieu depuis douze ans, ne fera pas sa prochaine rentrée à Magland. Collègues, parents, élus, partenaires sont venus mardi soir à l'école pour lui dire un chaleureux au revoir. Ils étaient près de 50.

Ce soir, ce fut au tour de la municipalité de lui dire au revoir.

Enseignante depuis 17 ans, Géraldine est en poste à l'école du chef-lieu de Magland depuis 12 ans. Elle a eu pendant de nombreuses années des CM1 et CM2 et depuis trois ans des CE2, associés à des CM1 ou à des CE1. Elle part prendre la direction de l'école de la Sardagne à Cluses, l'actuel directeur prenant sa retraite.

C'est Carole Toulze, enseignante à Magland depuis des dizaines d'années, qui reprendra la direction de l'école en septembre.

Géraldine confiait : « ma priorité première est le bien-être et la réussite de tous les élèves. Je m'investis autant que possible pour atteindre au mieux cet objectif ».

C'est bientôt avec les petits écoliers clusiens qu'elle pourra mettre à profit ce bel engagement.

Bonne chance, Géraldine.

DÉPART DE CAROLINE MARCHANDET

Caroline est née le 18 avril 1987 à Bourg Saint Maurice en Savoie.
Avec son compagnon Francis Maquil, elle a eu une petite fille, Zoé née le 6 janvier 2016

Elle obtient son baccalauréat Économique et Social, puis s'oriente vers un master 2 droit public à la Faculté de Droit et d'Économie à l'Université de Savoie.

À l'issue de ses études elle démarre sa carrière à la Maison de l'Intercommunalité de Haute-Tarentaise à Seez, en tant que responsable du service finances/marchés publics. Elle y est restée 7 mois.
Afin de se rapprocher de son compagnon qui prépare son doctorat en Suisse, elle postule à Magland, et intègre le service finances de la commune en mars 2011, d'abord sous contrat.
Elle obtient par la suite le concours de Rédacteur principal de 2e classe, et est donc nommée stagiaire à ce grade en février 2014.

Issue d'un village de montagne, Caroline a toujours baigné dans le monde du ski, et les sports d'hiver en général. Elle a d'ailleurs obtenu son brevet d'État d'Éducateur Sportif (BEES 1er degré) de ski alpin, mais n'a pas pu terminer sa formation pour des raisons professionnelles.
Passionnée de sport en général elle suit tous les évènements sportifs.
Elle a été élue Vice-Présidente de l'Amicale du personnel de Magland lors des dernières élections et a participé activement

aux actions mises en place par l'Amicale comme dernièrement le concours de pétanque, où elle n'a pas brillé malgré un partenaire de choix.
Engagée dans la vie de sa commune natale elle a longtemps été membre du comité des fêtes de Peisey.
Discrète, sérieuse, rigoureuse et disponible, elle a su se faire apprécier de ses collègues de travail et de l'équipe municipale.

Elle nous quitte pour suivre son compagnon en poste au Luxembourg depuis plus d'une année. Caroline occupe aujourd'hui un poste de responsable finances au sein de la Commune de Florange.

DÉPART DE MONSIEUR BLONDEL, TRÉSORIER

Monsieur Blondel avait pris ses fonctions en qualité de comptable public, responsable de la Trésorerie de Cluses à compter du 1er octobre 2014.
Il a toujours été présent et de bon conseil pour la commune de Magland.
Monsieur Blondel a fait valoir ses droits à la retraite et il a quitté ses fonctions le 6 septembre 2018.

Une petite réception a eu lieu en mairie le 24 juillet 2018.
Monsieur le maire n'a pas manqué de le remercier pour les conseils prodigués pendant ces quatre années, avant de partager le verre de l'amitié.
Bonne retraite, Monsieur Blondel !

Son successeur est M. d'Auzac de Lamartine qui a pris ses fonctions le 1er novembre 2018.

APRÈS 17 ANS À LA COMMUNE, PATRICIA CECCATO SE DIT « PRÊTE POUR LA DEUXIÈME MI-TEMPS »

Patricia Ceccato, Directrice Générale des Services (DGS) de la commune, a pris sa retraite en fin de semaine.

Le Maire René Pouchot, les élus, employés, partenaires, ainsi que ses proches, se sont réunis pour lui souhaiter bon vent, une deuxième mi-temps qu'elle souhaite « plus sportive, centrée sur la détente et le « carpe-diem » ».

Après des études de droit et des fonctions de clerc de notaire, Patricia intègre la fonction publique territoriale à Sallanches en 1980. Elle aura donc passé « 38 ans de vie commune » au service des collectivités, comme elle aime à le dire. Après différentes fonctions à Sallanches, elle est recrutée en 2001 à la mairie de Magland au poste de DGS. De concours en examens, elle aura finalement atteint le grade d'attachée principale. En 2012, le maire lui confie, en plus de ses fonctions, la direction du CCAS. En 2015, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale de vermeil pour 30 ans de service lui est remise.
Pour René Pouchot, l'énergie est le terme qui la caractérise le mieux : une énergie et un investissement, notamment sur « les dossiers porteurs d'avenir pour la commune, comme le Funiflaine ou l'exploitation des ressources en eau. »

Le fourmillement d'idées évoqué par le maire, sur le plan professionnel, Patricia Ceccato va maintenant le mettre au service de sa vie personnelle, entourée de sa famille. Après la fonction publique territoriale, ce sont les montagnes et les chemins de Haute-Savoie ou d'ailleurs qu'elle souhaite arpenter ces prochaines années. Après avoir été huit ans saxophoniste à l'harmonie municipale de Sallanches, elle souhaite aujourd'hui apprendre l'harmonica.

« Je quitte un maire exceptionnel et une équipe municipale dynamique » a-t-elle confié. Après avoir travaillé en binôme avec elle depuis le début du mois, David Page assurera les fonctions de DGS dès lundi.

DÉPART D'HERVÉ VIGOUREUX

Originaire de Sologne, Hervé Vigoureux a occupé deux postes, dans le Doubs, puis en Tarantaise, avant d'arriver en 2013 à Magland pour prendre la suite de Patrick Bouchard.

Après cinq années d'exercice sur notre commune, où il a eu d'excellents contacts avec de nombreuses personnes et où il a été très apprécié des élus ; il a souhaité postuler sur Bonneville, au mois de septembre 2018, après avoir déménagé au Mont-Saxonnex.

Monsieur Vigoureux est remplacé par Monsieur Jond.

JOURNÉE DES CLASSES EN 8 DU DIMANCHE 21 OCTOBRE 2018

170 personnes réparties sur 8 décennies de 20 à 90 ans, habitants ou originaires de notre commune ont répondu présent à l'appel de Marilyne Perret et de son comité de référents :

- 1928 : Pierrette Gaillard,
- 1938 : Jeanine Tissot,
- 1948 : Solange Gradel, Henri Jovet
- 1958 : Josette Crozet
- 1968 : Yannick Camuglia, Johann Gradel, Franck Gayraud
- 1978 : Marilyne Perret, Violaine Ménaldo
- 1988 : Mélodie Antoine
- 1998 : Line Burnier.

Une journée très conviviale, pleine d'anecdotes et remplie de souvenirs.

Après la traditionnelle photo de classes, tous les participants se sont retrouvés devant un apéritif, suivi d'un excellent repas apprécié par l'ensemble des convives. L'ambiance musicale a réuni de nombreux danseurs qui ont envahi la piste.

Les participants ont pu se reconnaître et commenter leurs belles années devant des panneaux de photos mis à leur disposition.

UN BOUQUET DE FLEURS A ÉTÉ OFFERT À NOS DEUX DOYENNES, MMES LUCIENNE CAUX ET ALBERTINE GAILLARD ÂGÉES DE 90 ANS AINSI QU'AU PLUS JEUNE JÉRÉMY GRADEL ÂGÉ DE 20 ANS.

Une journée inoubliable pour tous les participants.

JULIEN ALBERTOLI QUITTE LE SERVICE ADOS

Arrivé il y a 4 ans au poste de responsable du service animation jeunesse (SAJ), Julien Albertoli, vosgien d'origine, est parti pour de nouveaux horizons en acceptant la responsabilité de l'espace jeunes de la commune de Barraux dans l'Isère. Cet emploi va lui faciliter ses trajets quotidiens travail/famille puisqu'habitant le Val d'Arly, il ne lui était pas tous les jours facile de rejoindre Magland.

Julien Albertoli entouré des adjoints et élus de la commission animation jeunesse, et de David Page, directeur général des services.

Jeudi, il a convié élus et collègues pour leur dire au revoir. Heureux pour lui, ces derniers n'en ont pas moins eu un pincement au cœur de voir partir ce jeune homme toujours souriant, sympathique et très impliqué dans son travail, tant auprès des adolescents qu'en tant que coordonnateur des services enfance et jeunesse avec notamment l'élaboration du projet éducatif territorial (PEDT) de la commune, une lourde tâche pour laquelle il n'a pas ménagé sa peine.

Entré au SAJ après le départ du très apprécié Pablo de Santiago, il a su relever le challenge de se faire accepter des adolescents. Il a même su redonner un nouveau souffle au service. Les activités nature étaient « son truc » et les jeunes l'ont suivi avec entrain et de plus en plus nombreux dans ses projets… parfois les plus fous, avec des ascensions de sommets a priori inatteignables pour certains ! Il aimait aussi leur donner « carte blanche » pour imaginer eux-mêmes leurs séjours et activités ce qui leur donnait confiance et les faisait grandir, tous ensemble.

C'est avec les ados qui vont lui manquer et le regretter qu'il a souhaité passer ses derniers moments à Magland vendredi. Esteban, fidèle au SAJ, a bien résumé le sentiment de tous ses camarades : « Merci à Julien de nous avoir accompagnés, merci à lui de nous avoir permis de réaliser tous ces beaux projets. Nous ne t'oublierons pas ! »

Dans l'attente du recrutement d'un nouveau responsable du SAJ, c'est Tiffany Seco qui assurera l'intérim. Pauline Pernat, qui était aux côtés de Julien depuis un an, assure la continuité auprès des ados.

MÉDAILLES D'OR ET DE VERMEIL POUR FERNANDE AUVERNAY ET ROBERT RONCHINI

Vendredi soir, lors de la cérémonie des Vœux à la population, deux médailles ont été remises par le sous-préfet de Bonneville, Bruno Charlot. Éliane Ronchini a reçu pour son époux Robert, à titre posthume, la médaille de vermeil pour 30 ans de service et de fonction élective. Fernande Auvernay, première adjointe, s'est quant à elle vu remettre la médaille d'or pour 35 ans de service et fonction élective. Lors de son allocution, le sous-préfet a tenu à rendre hommage au dévouement et au courage de ces personnes qui assurent pendant tant d'années leur fonction d'élu, avec toute la responsabilité et la pression que cela implique.

Les médaillées Éliane Ronchini (pour son époux Robert) et Fernande Auvernay, entourées du maire René Pouchot et du sous-préfet de Bonneville Bruno Charlot.

CÉRÉMONIE DES VŒUX : UN BILAN ET BEAUCOUP DE PROJETS

Vendredi soir, le maire René Pouchot et son conseil municipal présentaient leurs Vœux à la population, accueillie par l'harmonie municipale et des morceaux extraits de son concert « Les légendes du rock » joué à Noël.

En présence notamment du sous-préfet de Bonneville Bruno Charlot et du président de la 2CCAM et maire de Thyez, Gilbert Catala, Fernande Auvernay, première adjointe, a exposé le bilan de l'année écoulée.

Des études ont porté tant sur l'histoire et le passé, avec le projet de réhabilitation de la maison forte de Loche datant du XIVe siècle, que sur l'avenir avec le Funiflaine et le potentiel hydroélectrique des Nants de Radon et du gouffre du Mikado. Les travaux ont rythmé l'année avec entre autres la mise en place de la télésurveillance et l'aménagement de la place de l'église pour plus de sécurité. Fernande Auvernay a évoqué les services à la population dont le maintien est essentiel mais qui occupent une large part du budget communal, nécessitant des réajustements qui peuvent déplaire.

La première adjointe a mis en valeur la vie culturelle, associative et sportive « qui permet à tous et à chacun d'apprendre le vivre ensemble ». Cette intense activité est le fait de la bibliothèque municipale, du centre culturel de Flaine, des festivités organisées par les associations et leurs dynamiques bénévoles, des cérémonies patriotiques avec celle du Centenaire qui fut si particulière : « Tous ces enfants, les anciens combattants… Il s'est passé quelque chose à Magland le 11 novembre » s'est exclamé le sous-préfet, présent ce jour-là, lors de sa prise de parole. Fernande Auvernay a tenu à souligner les résultats des clubs sportifs : la pétanque avec les féminines, championnes de ligue en triplette, le foot et la première place du championnat de régionale 2 décrochée par les filles, le karaté et ses titres de champions et vice-champions départementaux, le ski alpin et la championne de France Romane Miradoli.

Le maire René Pouchot a évoqué les projets pour 2019. La vigilance sera de mise pour le maintien de la poste, tandis que la consolidation du partenariat avec le cabinet médical des Carroz est souhaitée pour garder un médecin sur la commune. La construction d'une nouvelle station d'épuration, compétence de la communauté de communes, débutera d'ici peu, au pied de l'ancienne carrière de Chamonix-Mottet. Après la réfection de sa toiture, la salle des fêtes va être entièrement refaite pour répondre aux normes et optimiser isolation et éclairage ; des travaux qui débuteront là aussi dans quelques jours pour s'achever fin septembre. Le projet portant sur la maison forte de Loche est appuyé par plusieurs partenaires, notamment un réseau d'entreprises mécènes locales qui souhaite faire de ce bâtiment historique un lieu de mise en valeur de la production artistique en permettant aux entreprises locales d'apporter leur soutien à la création et de préserver par là même le patrimoine. « C'est un projet innovant » s'est félicité René Pouchot. Il a évidemment abordé le projet du Funiflaine qui se concrétise, alors que la station fête cette année ses 50 ans. L'année 2018 a été marquée par la finalisation des études préalables qui ont contribué à préciser le coût, le montage opérationnel et le calendrier. Le tracé préférentiel est aujourd'hui Bellegarde - Pierre Carrée - Flaine. Plusieurs réunions de concertation - auxquelles le public est convié - vont avoir lieu ces prochaines semaines sur Magland (4 février - 18h), Arâches (11 février - 18h) et Flaine (18 février - 18h).

Le maire René Pouchot a présenté ses vœux à la population pour la 35e fois.

Après le discours du maire, deux médailles ont été remises par le sous-préfet Bruno Charlot qui a offert une allocution très appréciée du public. « Je suis heureux d'être à Magland ce soir, heureux d'être sous-préfet dans un territoire aussi beau que la vallée de l'Arve » a-t-il confié avec conviction.

La cérémonie des Vœux s'est achevée par l'interprétation d'un medley de Johnny Hallyday par l'harmonie et le chanteur Michel Mino qui a ensuite poursuivi par plusieurs chansons reprises par le public.

LES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

24 avril : journée du souvenir de la déportation

11 novembre 2018 : Centenaire 14-18

8 mai : victoire 1945

18 juin : appel du Général de Gaulle

5 décembre : cérémonie AFN

14 juillet

La Ronde de Noël

SAS STOLCIS

Bio-Nettoyage

Tous travaux de nettoyage
Professionnel et particulier

42, allée des Tourterelles - 74300 Magland

Tous débarrassages
Espaces verts
Nettoyage de toitures et chenaux
Tous travaux de charpente
zinguerie menuiserie

04 57 19 05 79 - 06 26 16 57 40
carine.stolcis@neuf.fr

RESEAUX TELECOM
RESEAUX ELECTRIQUES
ECLAIRAGE PUBLIC

2 Avenue de la Colombière 74950 SCIONZIER
Tel : 04 50 98 23 86 - Fax : 04 50 96 27 17
scionzier@sobeca.fr - www.sobeca.fr

SOBECA
GROUPE PIRAUP

Atelier
COIFFURE

Mardi 8H30 - 18H30 - Mercredi 8H30 - 12H30
Jeudi et Vendredi 8H30 - 18H30
Samedi 8H30 - 15H00

04 50 34 71 09

895, route Nationale
74 300 MAGLAND

La Maison Pineau à Magland
Charcuterie Artisanale

Fabrique artisanalement ses spécialités fumées
Vente de produits d'ici : fromages, vins, confitures
Coffrets gourmands. Ouvert tous les jours
30 route de Flaine - MAGLAND - 04 50 34 71 13

lustro sas

ARTISAN depuis 1964

- Chauffage Etudes Thermiques
- Fioul Gaz
- Pompe à chaleur
- Solaire Thermique
- Ventilation

RGE RECONNU GARANT

200, impasse Clair Matin - 74190 PASSY
Tél. 06 61 17 79 48 - Mail : sas.lustro@hotmail.com

USITRANS
USINAGE SUR TRANSFERT

Usinage sur transfert à partir
d'ébauches décolletées, frappées,
fondues et lopins en divers profils.

1551 Rue du Marais - 74300 MAGLAND
Tél. 04 50 34 86 38 - Fax : 04 50 34 88 01

Marcel Cartier
DÉCOLLETAGE

> Usinage traditionnel et CN
> ø 2,5 à 60 mm en barres, 330 mm en lopins
> Petites et moyennes séries, toutes matières

> www.marcel-cartier.fr

21, rue de l'industrie - Z.I. du Val d'Arve - 74300 MAGLAND
> tél. 04.50.34.72.39 - > fax : 04.50.34.79.13

MARINE NATIONALE

PERMANENCE DE LA MARINE NATIONALE

LA MARINE NATIONALE PROPOSE EN 2019 ENVIRON **3500 POSTES** DANS DIVERS DOMAINES D'APPLICATION TELS QUE :

- La maintenance navale et aéronautique : mécanicien, électrotechnicien
- Les Opérations : navigateur, responsable des systèmes informatiques et de télécommunications...
- Le soutien : cuisinier, secrétaire, Ressources Humaines, comptable...
- La protection : pompier, fusilier marin...

Tous les métiers sont accessibles aux jeunes gens âgés de 17 à moins de 30 ans, de sans diplôme à BAC et +.

Vous avez la possibilité de rencontrer la Marine Nationale à l'occasion de notre permanence mensuelle chaque 1er mercredi du mois de 9h30 à 12h à la mission locale de Cluses et de 13h30 à 15h au château de Sonnaz, 2 rue Michaud (à côté de l'office du tourisme) à Thonon les bains, et le 3e mercredi du mois de 10h à 16h au CIRFA Terre 1 rue de l'intendance à Annecy.

ENEDIS VOUS INFORME

L'ÉLAGAGE, UN ENJEU POUR TOUS

ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

L'élagage constitue un véritable enjeu pour l'acheminement de l'électricité. Il répond à un besoin d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

Les branches d'un arbre, situées à proximité d'une ligne électrique sous tension, dès qu'elles approchent à moins d'un mètre, peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture et la chute de câbles ou entraîner des accidents corporels graves. Il est donc nécessaire d'élaguer, ou de faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.

Le Code de l'Énergie reconnaît à Enedis le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. »

« Pour la sécurité de tous, pour éviter des coupures d'électricité »

LES RESPONSABILITÉS

À la charge du propriétaire ou de l'occupant

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

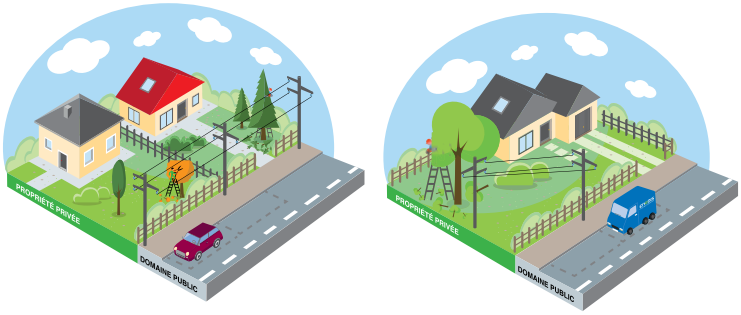

L'ÉLAGAGE D'ENEDIS DANS LES ALPES EN CHIFFRES
(Savoie, Haute-Savoie et Isère)

- *Élagage de végétation le long des réseaux* : 1135 km*
- *Budget : 5,7 millions d'euros*

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT (Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux).

À la charge d'Enedis

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux en informant chaque propriétaire au préalable. À la charge financière d'Enedis, l'élagage est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

NE JAMAIS TOUCHER UN ARBRE DONT LES BRANCHES SONT TROP PROCHES D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE.

NE JAMAIS TOUCHER UNE BRANCHE TOMBÉE SUR UNE LIGNE, MAIS PRÉVENIR LE SERVICE DÉPANNAGE ENEDIS AU 09 726 750 74.

LES FINANCES

BUDGET PRIMITIF 2018

Dépenses de fonctionnement

Charges générales	1310 617,00 €
Autres impôts et taxes	45 355,00 €
Charges & frais de personnel	1567 800,00 €
FPIC et CRFP*	251 000,00 €
Dépenses imprévues	139 185,00 €
Virement section investissement	847 518,75 €
Opérations d'ordre	46 971,98 €
Participations et contributions	1556 285,00 €
Charges financières et exceptionnelles	341 438,02 €
TOTAL	**6 106 170,75 €**

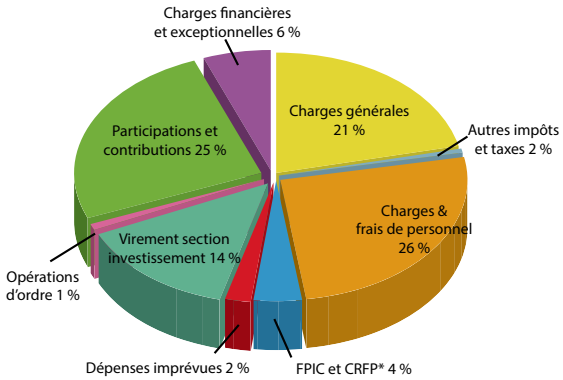

Recettes de fonctionnement

Excédent reporté	436 895,63 €
Remboursement frais de personnel	21 800,00 €
Opérations d'ordre	24 518,75 €
Produits des services	356 444,00 €
Impôts & taxes	3 757 160,00 €
Dotations & participations	647 712,00 €
Autres produits de gestion	832 550,00 €
Produits financiers et exceptionnels	29 090,37 €
TOTAL	**6 106 170,75 €**

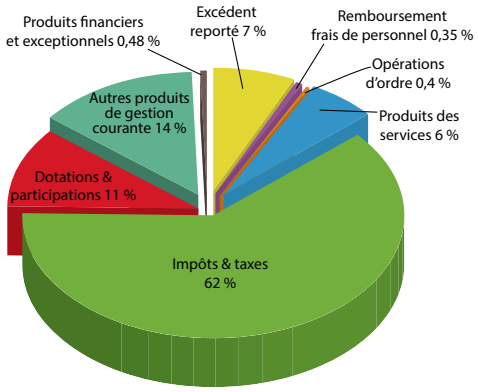

Dépenses d'investissement

Remboursement capital des emprunts	543 000,00 €
Dépôts et cautions	5 700,00 €
Opérations d'ordre	215 480,97 €
Immobilisations incorporelles	174 418,00 €
Aménagement - agencement terrains	250 301,36 €
Bâtiments publics	1396 117,40 €
Voirie	548 111,43 €
Matériel	130 260,18 €
TOTAL	**3 263 389,34 €**

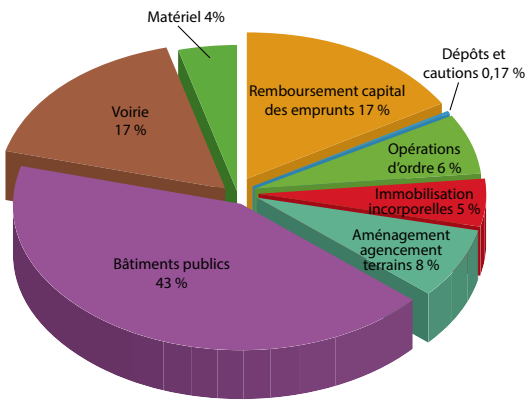

Recettes d'investissement

Excédent reporté	713 239,39 €
Virement section fonctionnement	847 518,75 €
Produits de cession	38 390,00 €
FCTVA	150 000,00 €
Taxe aménagement	60 000,00 €
Réserves	900 000,00 €
Subventions état région et département	314 207,00 €
Cautions	2 100,00 €
Opérations d'ordre	237 934,20 €
TOTAL	**3 263 389,34 €**

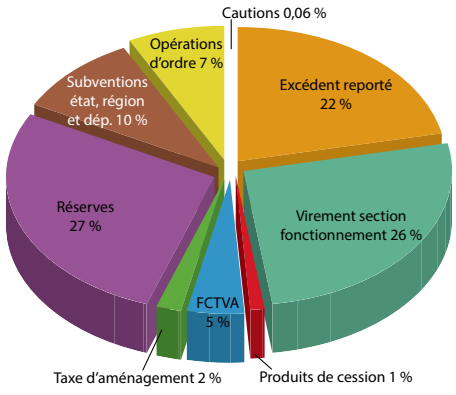

BUDGET DE L'EAU 2018

Fonctionnement	196 364,74 €
Investissement	469 219,74 €

BUDGET BOIS 2018

Fonctionnement	134 080,00 €
Investissement	60 661,00 €

BUDGET DU CCAS 2018

Fonctionnement	266 882,46 €
Investissement	13 272,49 €

BUDGET EPHAD 2018

Fonctionnement	2 970 044,18 €
Investissement	96 454,00 €

Josette Crozet,
Maire-adjointe déléguée aux finances

L'URBANISME

LE RÔLE DE LA COMMISSION URBANISME

La commission d'urbanisme a pour rôle de suivre l'élaboration des documents d'urbanisme prescrits par la commune et notamment le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui définit la destination générale des sols.

Ce rôle d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi du PLU est couplé avec d'autres missions, comme notamment l'examen des autorisations d'urbanisme avant la délivrance ou le refus des autorisations par Monsieur le Maire ou encore le suivi des travaux de la commune (constructions d'équipements publics...).

En amont de la commission, le service urbanisme est chargé d'instruire les demandes d'autorisations d'occupation des sols au regard des différents règlements d'urbanisme en vigueur sur le territoire et notamment au regard des servitudes d'utilité publiques. Lors de la présentation des dossiers en commission, le service urbanisme oriente les élus en fonction de la faisabilité de chaque projet.

La commission est composée de plusieurs élus membres du conseil municipal et se réunit environ une fois par mois. Son objectif principal est d'informer le conseil municipal de l'évolution de l'urbanisation de la commune.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

« POUR L'ANNÉE 2018, LE SERVICE URBANISME A ENREGISTRÉ 225 DEMANDES. »

La répartition des dossiers s'établit de la manière suivante :

- 150 certificats d'urbanisme, dont 6 pré-opérationnels (CUb) ;
- 40 déclarations préalables, dont 2 pour divisions foncières à bâtir ;
- 27 permis de construire ;
- 4 permis de construire modificatifs ;
- 2 permis d'aménager ;
- 1 permis d'aménager modificatif ;
- 1 permis de démolir ;

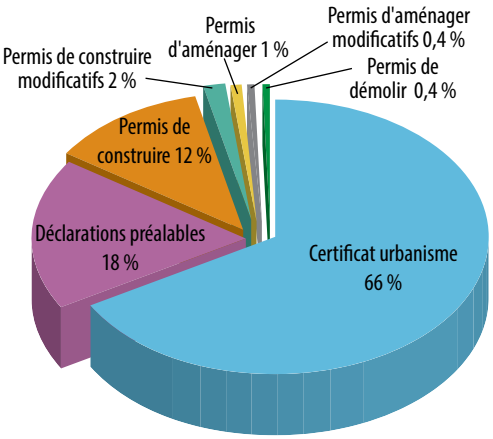

ÉVOLUTION DES DEMANDES SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

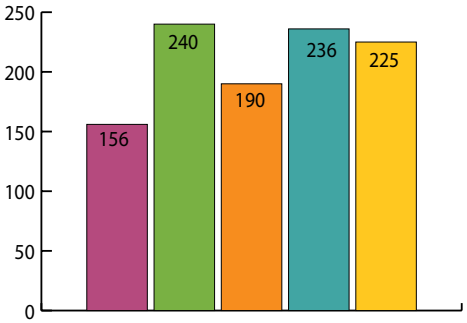

LES HORAIRES DU SERVICE URBANISME

Le service urbanisme est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
Pour permettre l'étude des dossiers, l'accueil du public se fait uniquement les mercredis matin de 8h30 à 11h30 et les vendredis après-midi de 13h30 à 16h30.

Coordonnées
Téléphone : 04 50 89 48 10
Courriel : urbanisme1@magland.fr

PRATIQUE
Vous retrouverez les documents d'urbanisme sur le site internet de la mairie : www.magland.fr

Onglet « Mairie » puis « Urbanisme »

DÉTAILS DES DOSSIERS

LES CERTIFICATS D'URBANISME d'information (CUa) sont en général déposés par les notaires afin d'obtenir tous les renseignements d'urbanisme propres à un terrain dont notamment le zonage PLU, PPR et servitudes d'utilité publiques, le droit de préemption, les taxes et participations... Certains dossiers sont également déposés par des particuliers mais cela reste plus rare. En effet, ceux-ci préfèrent déposer des certificats d'urbanisme opérationnels (CUb) afin de savoir si une opération en question est réalisable. Le CUb reprend les mêmes renseignements sur le terrain que le CUa mais vient en plus dire si le terrain est constructible pour le projet envisagé dans la demande. Le CUb est donc plus précis et permet de savoir si l'opération en question serait réalisable notamment au vu de la desserte par les réseaux.

Au niveau des **DOSSIERS DE DÉCLARATION PRÉALABLE**, les demandes concernent principalement des ravalements de façades avec ou sans création d'ouvertures, des réfections de toitures et l'entretien courant des habitations individuelles. Ensuite, on trouve les abris légers tel que les abris de jardin, les abris voitures, les vérandas... Puis, on retrouve les installations de panneaux photovoltaïques.

Du côté des **DOSSIERS DE PERMIS DE CONSTRUIRE,** la moitié des dossiers déposés concernent la construction de maisons individuelles. Une grande partie des demandes concernent aussi les bâtiments industriels (construction, rénovation et agrandissements).

Deux dossiers de permis de construire plus conséquents :

- Le dossier de permis de construire MGM à Flaine pour la création d'un ensemble hôtelier implanté sur le front de neige. Le projet créé 7 965 m² de surface de plancher et se décompose en 3 bâtiments dont un hôtel et des résidences de tourisme.
- Le dossier pour la création d'une station d'épuration à Chamonix-Mottet porté par la communauté de communes Cluses Arve et Montagnes (2CCAM).

Enfin, du côté **DES LOTISSEMENTS (PERMIS D'AMÉNAGER)**, plusieurs modifications ont été apportées dans les lotissements existants et un permis d'aménager pour un lotissement de 5 lots à usage de maisons individuelles a été délivré.

Maurice PETIT-JEAN
Maire-adjoint à l'urbanisme

BÂTIMENTS ET PATRIMOINE

MAISON FORTE DE LOCHE

Une étude portant sur le diagnostic de la Maison forte et sur la définition d'un programme de travaux a été engagée et va se poursuivre en 2019, en partenariat avec le Conseil en architecture (CAUE) de la Haute Savoie, et avec le cabinet d'architectes ALLARD spécialisé dans les bâtiments historiques.

La commune mène une réflexion d'ordre général pour la réaffectation de la maison forte. Un programme mixte d'équipements publics pourrait voir le jour, notamment avec l'installation de locaux associatifs et la création d'un espace lié au tourisme culturel, en complément de l'offre sportive déjà présente sur le territoire.

Ce projet devra vraisemblablement faire l'objet de partenariats à l'échelle intercommunale, départementale, régionale voire alpine. La commune vise notamment des programmes de coopération transfrontalière qui ont pour but l'étude et la sauvegarde du patrimoine commun.

Le diagnostic a pour but de déterminer les travaux nécessaires à sa conservation, d'évaluer ses capacités de réaffectation au vu des affectations envisagées et d'élaborer des scénarii de réhabilitation. Ces travaux pourront faire l'objet d'un phasage afin d'être financés par tranches.

Par ailleurs, la commune est accompagnée par la Fondation du Patrimoine qui lui permettra de mettre en place des opérations de souscription et de mécénat grâce auxquels les particuliers et les entreprises de la vallée pourront participer à la restauration de l'édifice.

La commune a été sollicitée pour un partenariat avec un réseau d'entreprises mécènes locales, pour faire de la Maison forte un lieu de mise en valeur de la production artistique.

Ce réseau de mécènes dénommé **« AMBITION ART VALLÉE »** se propose d'être un partenaire de la commune pour revitaliser la Maison forte.

UN PLAN DE FINANCEMENT DEVRA ÊTRE TROUVÉ POUR LES TRAVAUX :

- Avec les entreprises mécènes,
- Une souscription publique appuyée par la Fondation du Patrimoine,
- La recherche de subventions.

« Ambition Art Vallée » se propose également d'être le médiateur pour apporter une nouvelle dimension culturelle à la Maison forte. Il permettra aux entreprises locales d'apporter un soutien à la création artistique, et d'exposer les œuvres d'art.

C'est le projet qui est encore à écrire, mais qui est innovant puisqu'il permet aux entreprises de la vallée de participer à la vie culturelle de leur territoire et à la préservation de son patrimoine.

VOIRIE

TRAVAUX ET MATÉRIEL 2018

DÉNEIGEMENT

Une nouvelle lame a été mise en service cet hiver. Cet équipement d'origine canadienne permet d'optimiser notre capacité de déneigement par une technologie plus performante, notamment l'adaptation de la lame au profil de la voie.

CHEMIN DE LA GRANDE RIPPAZ

La colonne d'eau a été remplacée afin d'assurer une meilleure distribution de l'eau potable et de garantir une défense incendie plus performante. De plus la mise aux normes du réservoir d'Oex a également été réalisée. Suite à ces travaux une réfection totale de la voirie a également été entreprise.

CONFORTEMENT DU TALUS DE LA ROUTE AUX GRANGERS

Suite à un glissement de terrain le talus de la route a été conforté par un enrochement et les réseaux d'eaux pluviales ont été repris.

TRAVAUX COMMUNAUX DIVERS

Torrent de Gravin.
Réfection des murets.

Mur d'enceinte du château de Bellegarde

Ralentisseurs Route des Villards/Tour Clerton

Jean-Luc Perret
Maire adjoint délégué

la solution coffrages
Gradel
coffrages spéciaux
60, rue de la gare d'OEX - 74300 MAGLAND - FRANCE
Tél : 04 50 58 05 77 - Fax : 04 50 58 20 61
www.gradel.fr

MAGLAND AUTOMOBILES
AD GARAGE EXPERT
VENTE RÉPARATION MECANIQUE MULTIMARQUE
maglandautomobiles@gmail.com
MAGLAND AUTOMOBILES
GUYOMARCH JEAN-MICHEL
20, route de gravin
74300 MAGLAND
04.50.34.73.31

TORRENT DES PERRETS

A l'automne 2018 nous avons été alertés par des riverains concernés, qu'un bouchon de plus de 7 mètres de haut obstruait le torrent des Perret. Nous avons rapidement pris conscience du danger et de la nécessité d'une intervention urgente.

Avant les travaux

Contact a été pris avec tous les propriétaires pour partager la gravité de cette situation et une journée de rencontre a été organisée avec Tous sur le terrain. Les travaux étaient colossaux et les propriétaires se trouvaient désarmés.
Rapidement nous avons fait réaliser des devis, et nous avons lancé une demande au SM3A.
Après plusieurs réunions avec les équipes du SM3A et, grâce à la taxe GEMAPI, payée par tous les contribuables, un vaste programme sur les torrents de la vallée est pris en considération. Les Techniciens du SM3A, rodés à ce genre de travaux ont très vite mis en place un plan d'urgence et dès le mois de décembre les travaux ont commencé. Actuellement ils sont en cours.

Il nous a paru important de publier les photos de ces travaux remarquables de sécurisation.

Félicitations aux équipes de l'entreprise ER Met du SM3A pour la qualité des travaux réalisés. Chacun pourra apprécier le travail accompli au vu des photos présentées (avant, après).
Merci à tous les riverains qui ont eu une participation très active.

Pendant les travaux

Après les travaux

Jean-Luc Perret
Maire adjoint délégué

L'ENVIRONNEMENT

ENCOURAGEMENTS 2018 - MAISONS FLEURIES – POTAGERS & JARDINS PAYSAGERS - PATRIMOINE

M. Le Maire et les Membres de la commission environnement et forêts, ont accueilli le vendredi 7 décembre 2018, toutes les personnes inscrites pour les encouragements 2018.

C'est une tradition mais aussi un devoir de mettre à l'honneur celles et ceux, qui par la passion des fleurs, des jardins, de la nature font de Magland un village attractif, accueillant où il fait bon vivre. Fleurir, ce n'est pas que rendre l'environnement plus attrayant, c'est également bénéfique à la vie en favorisant la pollinisation.

L'imagination des Jeunes du service animation jeunesse, sous la houlette de leurs Animateurs, ont réalisé des décors en bois peint, pour l'été et aussi pour Noël. Ces décors, très remarqués, ont permis d'égayer la traversée de Magland, du rond-point de la Perrière au rond-point de Balme. Par les nombreux échos que j'ai pu avoir vos efforts ont été unanimement appréciés et pas seulement de nos Concitoyens. Félicitations.

L'aspect de notre commune est une préoccupation pour les élus. Je remercie notre Jardinier PATRICK et les Agents techniques qui plantent, entretiennent, nettoient sans relâche les espaces verts, le cimetière... Mais aussi ramassent les sacs-poubelles, les cartons, les appareils électroménagers, des résidus de matériaux de chantiers, voire du mobilier, du plus insignifiant au plus inconcevable !!! déposés sans état d'âme entre les containers qui permettent pourtant de trier la plupart des déchets courants : le verre, les emballages plastiques ou métalliques, les papiers, le textile, les chaussures et bien entendu les ordures ménagères. Le reste trouve sa place en déchetterie. Il y en a trois dans le périmètre de la Communauté de commune. Je rappelle que les incivilités de certains coûtent très cher à l'ensemble des Contribuables !!!!!!! Un petit clin d'œil est fait au Président des jardins partagés du Val d'Arve, présent ce soir et qui représente les mains vertes de l'association.

La commission a sollicité les Présidents d'association du patrimoine des chapelles des villages pour participer à ce programme « encouragements 2018 ». Merci à ceux qui ont répondu favorablement à cette demande et qui s'occupent et entretiennent bénévolement ce précieux patrimoine qui appartient à chaque village. Je rappelle qu'un livre consacré à ce précieux patrimoine a été réalisé en 2012. Cette année, 20 personnes se sont inscrites, mais, je tiens à souligner qu'en faisant le tour de la commune, bon nombre d'habitations auraient mérité une récompense.

Les Participants inscrits dans différentes catégories, par ordre alphabétique sont : Burnier Micheline, Bar des sports, Boucherie Devaux Éric, Cadet Nadine et Jean Michel, Chappaz Christine, Chapelle de Chéron, Chessin, Oëx, la Tour Noire, Dewintre Cassandre, Dumas Christian, Dumas David, Gervaz Frédéric, Gonnet Christiane, Gradel Georges, Gradel Jacques et Solange, Perret James et Annie, Restaurant « chez Arlette », Sabatier Pascale, Veziroglu Oznur.

Par votre dynamisme, votre créativité vous contribuez à l'amélioration du cadre de vie, à la vie tout court. On ne soulignera jamais assez le travail considérable réalisé tout au long de l'année pour conserver un environnement de qualité.

Un grand merci à vous tous, Participants, bénévoles, agents techniques et Élus pour votre investissement et disponibilité tout au long de l'année. C'est un réel plaisir de travailler avec des Personnes qui conjuguent talent et motivation.

Gérard Vulpillière, vice-président de la commission bois et forêts a fait un brillant exposé sur la forêt, son rôle important pour l'équilibre, la biodiversité et a surtout rappelé que la forêt est nécessaire à la qualité de l'air. Le moment attendu par tous, la projection, accompagnée de musiques choisies, du diaporama photos réalisé par Maurice PETIT JEAN des réalisations de chacun, des Chapelles, des espaces communaux, a été un instant de détente et a été fortement applaudi.

Merci à tous les 2 et aux Membres de la commission pour le temps passé. Je vous encourage, Chers Tous, à vous mobiliser une nouvelle fois et à mobiliser votre entourage en 2019 pour présenter vos réalisations et notre commune dans son plus bel éclat.

Après les récompenses, un bon d'achat et un abonnement à une revue, et la photo, la soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié avec des échanges partagés et riches en idées.

Pour la commission environnement.
Josette Crozet

SERVICE DÉCHETS - DÉCHETTERIE ORDURES MÉNAGÈRES

RAPPEL : L'ensemble du service déchets, déchetteries, ordures ménagères est depuis 2013, la compétence de la 2 CCAM (Communauté de Commune Arve & Montagnes)
3, rue Pré Bénévix – 74300 CLUSES
Tél. 04 57 54 22 16

TONNAGE DES DIFFÉRENTS FLUX COLLECTÉS EN 2018 SUR LA COMMUNE DE MAGLAND

Ordures ménagères	1255,27 tonnes
Corps creux (plastique-métal)	30,70 tonnes
Corps plats (papiers)	85,17 tonnes
Verres	87,37 tonnes

L'EAU POTABLE

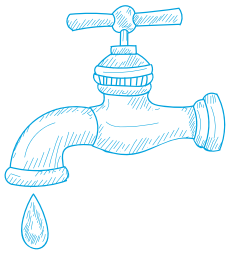

Cet été, nous avons vécu une sécheresse historique. Cette sécheresse, en craquelant la structure des sols, et à laquelle s'ajoutait l'absence de précipitation provoquait à la fois quelques casses de canalisations et une diminution du débit des sources. Mais contrairement à certaines communes Magland n'a jamais manqué d'eau.

Notre concessionnaire SUEZ prenait très rapidement la mesure de cette situation et avec professionnalisme et efficacité a su garantir pour tous les habitants de Magland l'eau en qualité et en quantité.

Depuis décembre, nos ressources sont rétablies et nos réservoirs pleins. Néanmoins cette crise nous a fait prendre conscience de l'état vieillissant de notre réseau et qu'un renouvellement important serait nécessaire.

Le schéma directeur de l'eau potable en cours de finalisation et le travail de concertation mené avec plusieurs partenaires nous permettront de lister et planifier pour les années qui viennent les travaux nécessaires à la modernisation de notre réseau. Ainsi, nous pourrons garantir une meilleure gestion de notre réseau, et une eau de qualité durable.

LES ÉTAPES SUIVANTES SONT PRÉVUES :

- Modélisation des réseaux – mars 2019
- Validation du schéma directeur - avril 2019
- Télé relève effective – fin juin
- Dossier investissement pour subvention Agence de l'Eau (montant des travaux 1 million d'euros)
- Début des travaux – novembre 2019 : sectorisation, baisse des pressions, maillage des réseaux.

Enfin en complément une étude prospective de nos ressources en eau est en cours. Celle-ci devrait permettre d'assurer une diversité d'approvisionnement pour le futur.

L'ACTIVITÉ FORESTIÈRE

Aire de stockage, route du Crétêt, d'une partie des grumes récoltées cet automne.

TRAVAUX RÉALISÉS

- Entretien des routes forestières de Montferrond et des Pratz : entretien manuel et fauchage des accotements.
- Dégagement, dépressage et nettoiement de semis naturels à la Vuarde, parcelles 151 sur 9 ha et 152 sur 11 ha (subventionnés à 30 % par la Région).
- Entretien des sentiers balisés sur l'ensemble de la commune.
- Fauchage des berges de l'Arve entre le pont du Crétêt et le pont de Gravin.
- Réfection généralisée du sentier du bois Crédo :
  - Remplacement des panneaux existants, fournis par l'entreprise Pic Bois
  - Mise en place de barrières sur les belvédères de l'ancienne carrière.
  - Amélioration du sentier d'accès à la cascade d'Orlier.
  - Création d'un passage à gué.

COUPES VENDUES SUR PIED

Ventes de printemps :

- Parcelle 191 (la Combe du Plane) 810 m³ achetés par la scierie Monnet & Fils à Bellevaux.
- Parcelle 192 (la Combe du Plane) 425 m³ achetés par la scierie Anthoine.
- Parcelle 311 (la Colonnaz) 341 m³ coupe à l'unité de produits achetés par Scierie du Léman à Orcier.

Ventes d'automne :

- Parcelle 21 (les Célières) 462 m³ achetés par la scierie Rey Frères à Bellevaux.
- Parcelle 39 (les Pratz) 156 m³ achetés par la scierie Socquet-Clerc à Combloux.

COUPES EXPLOITÉES EN 2018

- Parcelles 16 et 53 (la Vuarde) scierie Monnet & Fils à Bellevaux.
- Parcelles 201-202 (Creux de Varny) Scierie de Savoie.

COUPES VENDUES EN ATTENTE D'EXPLOITATION

Les parcelles 191, 192 et 311 précédemment citées dans les coupes vendues au printemps.

Au mois de septembre, Hervé VIGOUREUX, notre technicien ONF sur la commune, a postulé pour rejoindre un poste plus important à l'unité territoriale de Bonneville. En exercice depuis 2013 à Magland, nous lui adressons nos sincères remerciements pour le travail effectué et les excellentes relations entretenues avec toutes les personnes rencontrées durant son mandat. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Depuis cette date, il a été remplacé par Sébastien JOND, détaché en tant qu'intérimaire, en complément de son poste sur la commune des Contamines-Montjoie.

De ce fait, la commune de Magland, qui faisait partie de l'unité territoriale de Bonneville, a été rattachée à l'unité territoriale du Mont-Blanc, dont le siège est situé à Passy et dirigée par Olivier LECLERC.

CONTACT

Sébastien Jond
Tél. : 04 50 47 04 47 - Port. : 06 24 97 30 72
Mail : sebastien.jond@onf.fr

Hervé Vigoureux, technicien forestier de l'ONF.
Sébastien Jond technicien forestier de l'ONF.
Gérard Vulpillière, pour la commission des bois.

LES ÉCOLES

LES ACTIVITÉS AU GROUPE SCOLAIRE DU CHEF-LIEU

Les petits veilleurs de la mémoire, 11 novembre 2018

Sortie patinage à Cluses

Sortie au Château des Rubins pour les CP et CE1

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Comme chaque année, Monsieur le Maire accompagné de Mmes Auvernay et Blanez, Adjointes, du Directeur des Services Techniques, du Directeur Général des Services, de Jérôme Ferrand a fait le tour des écoles à la rentrée scolaire.

À Gravin, une nouvelle Directrice, Catherine Giraud accompagnée de 4 enseignantes Beauschesne, Falcoz, Ferry et Pogeant pour encadrer 96 élèves réparties comme suit : CP 18, CE1 24, CE2 17, CM1 17, CM2 20.

Au Chef-lieu, également une nouvelle Directrice, Carole TOULZE accompagnée de Mmes Ducrey, Socquet, Mileo, et de M. Bourgeois qui encadrent 121 élèves. CP 26, CE1 20, CE2 30, CM1 24, CM2 19.

À l'école maternelle, Annie Barre, Directrice est accompagnée de Mmes Rosa, Menut, Chalut, Bertrand, Roguet-Arrius pour encadrer 134 enfants.

LES ACTIVITÉS AU GROUPE SCOLAIRE DE GRAVIN

LA PIÈCE DE THÉÂTRE DES CM2

Tout au long de l'année, les 19 élèves de CM2 de l'école Gravin ont étudié, mémorisé puis joué une pièce de théâtre écrite par Jean-Gabriel Nordmann. Un long travail de mise en voix, de gestuelle puis de mise en scène a été entrepris pendant 9 mois, afin de présenter sur la scène de la salle des fêtes, Le Long Voyage du Pingouin vers la Jungle, pièce d'une heure et quart, devant les familles. La motivation sans faille des élèves et la collaboration des parents dans la conception et le partage des déguisements ont permis à cet ambitieux projet de se réaliser, sous les applaudissements du public, le 28 juin 2018. L'impressionnant travail de mémorisation des élèves a été souligné et félicité par l'enseignante et les parents étaient tous très fiers de leurs enfants. À mi-chemin entre le théâtre et la comédie musicale, ce spectacle fut un moment fort et riche en émotions pour les élèves de CM2 et leur maîtresse, de quoi clôturer leur dernière année de primaire en beauté !

LE STAGE VOILE DES CM1 / CM2

Les élèves de CM1 et de CM2 de l'école Gravin ont eu la chance de participer à un stage de voile en juin 2018. Ce stage d'une semaine sur le lac de Passy était assuré par l'École de Voile Itinérante du 74. Le projet, porté par les maîtresses et les parents, a été financé par des actions menées tout au long de l'année, par l'Association des Parents d'Élèves et par les parents des élèves concernés.

Les enfants ont appris à naviguer à bord d'un optimist. Ils étaient par deux ou seuls en fonction de leurs souhaits et ont participé à des jeux et de nombreux défis à bord de leurs petits bateaux. Par chance, le soleil était de la partie toute la semaine et au moment de retourner à l'école, la seule question qui leur pendait aux lèvres était : « maîtresse, on y retourne l'année prochaine ? »

SÉANCES DE PATINAGE POUR LES CYCLES 2

C'est un moment fort apprécié des élèves.

ÉLABORATION D'UN JARDIN

Durant l'année scolaire 2018, toutes les classes de l'école de Gravin ont participé à l'élaboration d'un jardin. Cela fut l'occasion pour les classes de travailler sur les cycles d'une graine et d'un bulbe. Les élèves ont préparé des semis qu'ils ont ensuite plantés en terre. Ils ont découvert et utilisé divers outils de jardinage. Lorsqu'au printemps, les premières fleurs sortirent de terre, les élèves furent ravis. Il a fallu être plus patient pour ramasser les premiers fruits et légumes de notre jardin potager. Nous étions tous très fiers !

En rapport avec ce projet, les CP ont réalisé un petit livre collectif. Ils ont imaginé l'histoire, un personnage, Ludovic qui plante une graine et attend patiemment que celle-ci pousse. Ils ont ensuite recopié leur histoire sur ordinateur et illustré les pages en s'inspirant d'un auteur jeunesse « Christian Voltz ». Les élèves ont pu prendre conscience en même temps du travail pour fabriquer un livre. D'ailleurs ce livre devrait bientôt être édité.

SORTIE À YVOIRE

Pour clôturer la fin d'année, sous une belle journée ensoleillée et chaude, les CP et CE1 ont découvert la ville d'Yvoire. Ils ont plongé dans l'histoire grâce à un guide passionné qui leur a fait vivre la ville d'autrefois. Ils ont également sillonné le jardin des 5 sens et participé à un atelier. Les enfants sont rentrés épuisés mais ravis.

CLASSE DE DÉCOUVERTE MUSICALE

Les 31 mai, 1er et 2 juin 2018, la classe de CE2 de Mme ROSSI est partie en classe de découverte musicale dans le cadre des Chorales Lémaniques qui fêtaient leur 30e anniversaire. Les élèves ont préparé un répertoire musical tout au long de l'année : Contes et Légendes du Monde « Kumbalaya », une création originale du compositeur Jean-Philippe Vanbeselaere. Ces trois journées ponctuées de répétitions et de visites (Chartreuse de Mélan à Taninges) ont permis aux élèves de nombreuses « rencontres transfrontalières » (Vaud, Valais, Genève, et Ain) et se sont conclues par un magnifique concert à l'espace des Allobroges de Cluses.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

LE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL : LE NOUVEAU DÉPART

Le précédent projet s'étant achevé aux vacances de juillet 2018, la commune a reconduit le projet pour une durée de 3 ans. Ce projet permet d'apporter une démarche concertée avec les acteurs qui gravitent autour de l'Enfance : parents, directeurs d'école, élus, membres associatifs, agents territoriaux du service Enfance Jeunesse, Inspecteur de l'Éducation Nationale, et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Cette concertation a pour objectif de permettre une nouvelle dynamique suite à la décision de l'État de garder ou non les Temps d'Activité Périscolaire. Une nouvelle équipe avec une nouvelle coordinatrice tente donc d'associer des temps avec les enfants, les acteurs locaux, les familles et de construire des projets sur les mercredis en gardant en tête certains objectifs :

- Apprendre à vivre en collectivité ;
- Favoriser l'autonomie de l'enfant ;
- Favoriser la créativité ;
- Respecter le rythme de l'enfant ;
- Faire découvrir ou redécouvrir des activités sportives, culturelles, artistiques.

LES ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

L'accueil du matin :

- Gravin : environ 10 enfants (soit 20 %)
- Chef-Lieu : entre 18 et 20 enfants (soit 40 %)
- Maternelle : environ 20 enfants (soit 40 %)

L'accueil du soir :

- Gravin : entre 4 et 7 enfants (soit 12 %)
- Chef-lieu : entre 16 et 25 enfants (soit 42 %)
- Maternelle : environs 28 enfants (soit 46 %)

Le centre de loisirs du mercredi accueille une quarantaine d'enfants le matin et une vingtaine l'après-midi. Il a été établi un programme appelé « plan mercredi » pour tisser un fil rouge qui guidera les propositions d'activités faites aux enfants. Bien sûr, le choix de « temps libre » reste toujours proposé aux enfants.

Période	Thématique		Sortie envisagée
De la rentrée de janvier aux vacances d'hiver	**ART ET CULTURE** (peinture, travaux autour de films, sculpture, etc.)		Sortie cinéma et/ou visite du musée de la musique mécanique aux Gets
De la rentrée des vacances d'hiver aux vacances du printemps	**EXPRESSION CORPORELLE** (conte, mime, théâtre, danse, etc.)		Spectacle culturel
De la rentrée des vacances de printemps aux vacances d'été	**MERCREDIS SPORT** (tennis, pétanque, course d'orientation, etc.) et initiation aux sports collectifs pour les maternelles		Escalade au rocher du Fayet

PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE EN IMAGE !

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Nous avons pu accueillir jusqu'à 75 enfants par jour cette année à l'école de Gravin. Toutes les classes sont à notre disposition au mois de juillet ce qui nous facilite la tâche.

Malheureusement, pendant l'année scolaire, ceci s'avère difficile et nous sommes contraints de limiter nos places d'accueil à environ 50 enfants que ce soit sur les petites vacances scolaires ou sur les mercredis.

Il est également très compliqué de ne recruter des animateurs que pour les vacances scolaires. Nous faisons en général appel à de jeunes étudiants qui ne sont pas toujours disponibles sur toutes les périodes de vacances. C'est pourquoi nous sommes vraiment désolés de ne pas pouvoir satisfaire toutes les familles en demande.

Néanmoins, je crois pouvoir dire que le **CENTRE DE LOISIRS DE JUILLET 2018** s'est vraiment bien déroulé avec une équipe motivée et performante ce qui n'est pas toujours le cas.

La première semaine fut consacrée à un voyage dans la préhistoire. Les grands ont pu visiter **les Gorges du Pont du Diable** vraiment extraordinaires et très impressionnantes – Vertiges ! s'abstenir !
Je n'imaginais pas qu'un lieu aussi fascinant existe si près de chez nous. À voir absolument pour tous ceux qui ne connaissent pas.
Quant aux petits, ils sont partis courir dans **les filets des arbres de l'espace Filenvol** à Monnetier Mornex.

La deuxième semaine, nous nous sommes envolés dans l'espace à la conquête des étoiles. Les grands sont montés à **Flaine pour une journée accro branches** et ont pu bénéficier des nombreux jeux proposés dans la station.
Avec les petits, nous avons profité d'une **journée baignade aux Carroz** car la canicule était cette année au rendez-vous. En effet, nous avons tous beaucoup souffert de la chaleur, même si le soleil nous a permis de réaliser toutes nos sorties.

La troisième semaine fut **la semaine du jeu** avec tous les préparatifs de la kermesse, stands, tickets gagnants, buffet pour les familles et tout ceci animé par le très sympathique Magie Lolo qui est venu avec deux gros châteaux gonflables. C'est ainsi qu'entre deux jeux avec des lots à gagner, les enfants ont pu se défouler tout au long de l'après-midi. Ce fut une très belle journée que les familles ont beaucoup appréciée d'autant qu'une exposition de photos permettait de voir toutes nos activités.
Baignade également à la plage d'Excenevex où nous sommes partis tous ensemble petits et grands.
Certains enfants la découvraient pour la première fois.

La quatrième semaine, nous nous sommes enfoncés doucement dans la forêt des contes avec ses personnages magiques.
Les enfants ont dessiné et peint des personnages de Walt-Disney comme « Merlin l'enchanteur ou Buzz l'éclair ». Nous nous sommes rendus à Annecy pour faire **le tour du lac en bateau**. Un guide touristique nous a appris bien des choses que nous ignorions sur les trésors cachés de ce lac.

Puis ce fut la fin du mois de juillet et le centre a refermé ses portes pour trois semaines de vacances.

La cinquième semaine était prévue sous les tropiques mais malheureusement un gros orage annoncé nous a fait changer de direction pour la sortie. **Le parc « c'est l'aventure »** nous a bien accueillis pour cette journée et les enfants n'ont pas été frustrés une seule seconde.

La semaine suivante a sonné l'heure de la rentrée scolaire avec une nouvelle suppression de classe.
Nous avons donc repris l'espace de l'ancienne Directrice de l'école pour installer notre nouvelle garderie.
Avec l'ancienne BCD, cela nous permet de réaliser l'accueil des mercredis pour toutes les tranches d'âge même si nous sommes parfois un peu à l'étroit.

Aux vacances scolaires nous reprenons la classe de la maîtresse voisine de la garderie et nous sommes un peu plus à l'aise.

AINSI NOUS AVONS PU ACCUEILLIR 49 ENFANTS POUR LES VACANCES DE LA TOUSSAINT.

- Visite du parc de la Grande Jeanne à Annecy
- Sortie à l'île de Tortuga
- Cinéma pour le dernier Walt-Disney (Jean Christophe et Winnie)

Nous avons également préparé le défilé d'Halloween et je tiens à remercier toutes les familles du clos de l'île qui nous ont si bien reçus à la maison et qui ont été si généreuses avec nous.

Nous reviendrons sûrement l'année prochaine.

À bientôt pour de nouvelles vacances toujours aussi bien remplies, je l'espère.

La directrice
Catherine Vulpillière

LE SERVICE ANIMATION JEUNESSE 11-17 ANS

LE SERVICE ANIMATION JEUNESSE (SAJ) EN 6 QUESTIONS

1. Qui peut intégrer le SAJ ?
Si tu as entre 11 et 17 ans, et que tu habites Magland, c'est tout bon !

2. C'est où le SAJ ?
Le local est situé à l'ancienne école de Gravin, route du Vély. Il est possible que les activités se déroulent à l'extérieur.

3. À quel moment peut-on venir au SAJ ?
Le samedi, de 14h à 18h ou en journée complète selon l'activité (voir le programme)
Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, de 10h à 18h (horaires et jours d'ouverture variables selon l'activité : sorties, séjours)
Une navette est mise à disposition pour récupérer les jeunes, le matin et les déposer le soir, sur simple demande par téléphone.

4. Que fait-on au SAJ exactement ?
Il s'agit avant tout d'un lieu de rencontre et d'échange entre adolescents. Nous pouvons proposer des activités sportives, du bricolage, des sorties et des séjours de vacances.
Certains séjours sont organisés par les jeunes.

Concernant le bricolage, nous proposons des chantiers jeunes qui consistent à effectuer une tâche d'intérêt général, en contrepartie, il est proposé une réduction sur un séjour ou une activité. Exemples de chantier : réfection des murs au local de Gravin, confection d'un canapé, pose d'une barrière au jardin partagé du Clos de l'île...
Et pleins d'autres choses, trop longues à développer. Le mieux, c'est de tester

5. Quand et comment s'inscrire ?
On peut s'inscrire toute l'année, il suffit de se rendre au bureau du Service Enfance Jeunesse pour déposer le dossier d'inscription, téléchargeable sur le site internet de la commune. Pour nous rencontrer, il est préférable de prendre RDV :
Tél. : 07 76 71 89 33
Mail à animateur@magland.fr

6. Le SAJ, ça coûte combien ?
Une cotisation annuelle de 10 € est demandée pour avoir accès au service. Ensuite, nous demandons un complément pour les sorties et les séjours, différents selon le quotient familial (voir le règlement pour le détail des tarifs sur le site internet de la commune)

LES PROJETS DÉJÀ RÉALISÉS EN IMAGES

Accrobranche à Morillon

Jeux en bois de la Saint-Maurice

Gaufres et jeux en bois pour le marché de Noël

Chantier déco

RUVA 2018 : magie, théâtre, hip-hop, beatbox, etc. !

COMMISSION SPORTS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ANIMATION JEUNESSE

Encore une très belle année pour les associations sportives Maglanchardes Que ce soit la Pétanque, le Karaté, le Judo, le foot sans oublier l interclub le Désert Blanc.

Félicitations à Romane membre de l'équipe de France de ski alpin qui à 2 reprises ce début de saison 2019 termine à Cortina et Garmisch à 2 marches du podium !

Tous les membres de la commission tiennent à remercier notre ancien responsable depuis 6 ans du SAJ, Julien Albertoli, qui a souhaité partir vers de nouveaux horizons.
Nous souhaitons la bienvenue à Claire Colin qui a pris ses fonctions fin janvier à la tête du SAJ.

Ils tiennent également à remercier la générosité, l'engagement de toutes et tous ces bénévoles, qui jour après jour avec bonne humeur contribuent ainsi aux excellents résultats sportifs de notre village.

Nous sommes très chanceux de vous avoir parmi nous, encore un gros MERCI.

Thierry Thevenet

DEPUIS FÉVRIER 2018 UN PANNEAU « VILLAGE AMIS » A ÉTÉ INSTALLÉ AUX ENTRÉES DE NOTRE COMMUNE.

Magland dispose sur son territoire de: 2 clubs de ski, de remontées mécaniques, de stades de slalom, elle organise des épreuves FFS et FIS ainsi que des sorties scolaires de ski.
Pour toutes ces raisons notre village a droit au maximum soit « 4 Flocons ».